

## PROCES VERBAL

### Membres présents

- ✓ Maison de santé du Tursan (Samadet)
- ✓ Pôle de santé des 4 cantons (Monflanquin)
- ✓ Espace de santé du grand Villeneuvois (Villeneuve-sur-Lot)
- ✓ Pôle de santé de Saint-Savin
- ✓ Pôle de santé de Duras Miramont Lévignac-de-Guyenne
- ✓ Maison de santé de Port-de-Lanne
- ✓ Maison de santé Collectif santé (St-Caprais-de-Bordeaux)
- ✓ Pôle de Santé de Port-Ste-Marie / Prayssas
- ✓ Maison de santé de l'Albret (Labrit)

### Membres représentés

- ✓ Pôle de santé de Soule (Mauléon-Licharre)
- ✓ Maison de santé Louis Pasteur (St-Pardoux-La-Rivière)
- ✓ Pôle de santé de l'Albret (Nérac)
- ✓ Maison de santé d'Eymet
- ✓ Maison de santé créonnaise

### Ordre du jour :

- ❖ **Rapports moral et d'activité**
- ❖ **Rapport financier**
- ❖ **Perspectives 2016 - 2017 en particulier : évolution vers une fédération commune avec les 2 fédérations Limousin / Poitou-Charentes**
- ❖ **Election du Conseil d'Administration**

### Rapports moral et d'activité

La fédération fête ses 3 ans, c'est l'année de la confirmation ! L'ARS a renouvelé sa confiance en proposant fin 2015 un CPOM sur deux ans.

Le financement attribué permet ainsi de couvrir quasiment le poste de chargé de mission (80% ETP). Il faut cependant trouver d'autres modes de financement pour équilibrer le budget, les adhésions sont donc une ligne à part entière de ce dernier.

Au-delà du soutien financier, être membre de la fédération c'est se donner les moyens de la faire vivre et de faire entendre sa voix. Les adhérents assurent la représentativité de la fédération, sa légitimité.

Aujourd'hui on compte encore peu d'adhérents. Quels sont les freins et quelles réponses pourraient être proposées ?

- *Manque de communication, de visibilité sur les actions mises en place ?*

Il faut insister sur ce qui a été réalisé, la publication du rapport d'activité ou sa transmission aux équipes permettrait une plus grande lisibilité.



*Quelle est la plus-value réelle pour les équipes ?* Le recensement des appels à projets, des financements possibles permettrait aux équipes d'obtenir facilement les informations pour mettre en œuvre leur projet de santé, le faire vivre.

Un service utile, ouvert aux seuls adhérents devrait exister.

➤ *Manque de « contre-pouvoir » vis-à-vis de l'ARS ?*

De prime abord pour les équipes, le rôle que peut jouer la FAMPOS en défense de leurs intérêts, qu'il ne s'agit pas d'être une nouvelle émanation de l'ARS n'apparaît pas clairement.

Il faut communiquer sur le soutien apporté au travers notamment des facilitations et demander aux équipes qui en ont bénéficié d'adhérer.

La fédération doit permettre les rencontres entre équipes et favoriser les échanges. Les rencontres de proximité (autour du règlement arbitral en 2015) s'inscrivent dans cet objectif.

*Rôle de représentation*

La FAMPOS siège au sein de la CRSA. C'est une représentation obligatoire bien que jusqu'à présent les séances s'intéressaient peu à la question du premier recours.

Cependant, le développement des maisons de santé permet petit à petit de donner de la légitimité pour l'aborder. Avec la nouvelle CRSA en format « grande région » les débats devraient être relancés. Le Poitou Charentes est plus centré sur le 1<sup>er</sup> recours. Au sein de la CSOS la volonté d'aborder plus largement la politique de santé et le 1<sup>er</sup> recours va redonner une place politique à la fédération.

Perspectives 2016 - 2017

La 2<sup>ème</sup> journée régionale s'est tenue le 30 avril 2016.

Les retours des participants ont été positifs avec une meilleure représentation pluriprofessionnelle (hormis les pharmaciens) que la précédente. Tous les ordres étaient également présents. (Voir le retour : <http://www.fampos.fr/journee-regionale-a-st-pardoux-la-riviere/>)

Le questionnaire transmis aux équipes qui ont contractualisé en 2015 a servi de base pour interpellier l'Assurance Maladie et l'ARS sur les difficultés recensées.

➤ *Il faut également communiquer sur cette action pour asseoir la lisibilité de la fédération.*

Évolution vers une fédération commune avec les 2 fédérations Limousin / Poitou-Charentes ?

Des rencontres avec les fédérations de Poitou-Charentes et du Limousin ont déjà eu lieu. Malgré le discours rassurant de l'ARS sur le délai pour mettre en œuvre cette fusion, en réalité, tous les acteurs se sont d'ores et déjà calqués sur la nouvelle organisation.

Pour l'instant les sièges au sein des instances de concertation ont déjà été répartis entre fédérations :

- CRSA : la FAMPOS est titulaire
- Comité régional de suivi des NMR : la FREMAPOSE (Poitou-Charentes) est titulaire

*La fusion avec les deux autres fédérations Poitou-Charentes et Limousin est actée par l'Assemblée Générale.*

A présent c'est un travail important de réflexion pour construire la nouvelle gouvernance qu'il va falloir mettre en œuvre :

- Peut-on maintenir deux représentants par départements ou, au contraire met-on en place une organisation similaire aux instances de concertation : 1 poste de titulaire et un poste de suppléant ?
- Prévoit-on un renouvellement annuel ou trisannuel qui permettrait une stabilité des postes ? Etc.
- Nouse NAMMATHAO ne sera pas candidat pour la présidence de cette grande région. Il faudrait tout de même conserver un profil médecin pour ce poste.

### Rapport financier

La fédération a bénéficié en 2015 d'un **financement FIR de 30 000€** auquel se sont ajoutés **les fonds non utilisés 2014 (~41 000€)** soit un peu plus de 70 000€. Les dépenses ont avoisinés les 63000€ en 2015.

Grands postes de dépenses 2015 :

- **Facilimed** pour le poste de chargé de mission : 44000€
- **Facilitations** : 7500€
- **Le site internet** : création développement et maintenance : 3780€
- **Manifestation / communication** : journée régionale, rencontres de proximité et supports de communication : 1800€ mais 3200€ avaient déjà été réglés en 2014 pour la journée régionale.
- **Cotisations diverses** (FFMPS, Télésanté et Facilimed) : 3700€.

**En 2016** : le **financement FIR attendu sera de 50 000€** auquel s'ajoutent :

- les **fonds non utilisés** de 2015 ~11 000€
- les **stands de la journée régionale** : 6000€
- une **petite marge sur les cotisations** : 100€ par adhérents (200€ par adhérents sont reversés à la Fédération nationale).

### Election du Conseil d'Administration

Ont fait part de leur candidature pour leur poste :

- Victor TERRAZA, vice-président pour le département de la Gironde,
- Philippe FAROUDJA-DEVEAUX, vice-président pour le département de la Dordogne,
- Jean-Claude Gaillard, vice-président pour le département des Pyrénées Atlantiques.

Bernard GAY, si sa présence apporte une plus-value, accepte d'être présenté comme président d'honneur de la fédération.

Candidatent à leur propre poste lors de l'assemblée générale :

- Nousone NAMMATHAO, président,
- Julie MACKELBERT, secrétaire,
- Catherine TAUZIN, trésorière,
- Stéphanie FOSSEY, vice-président pour du Lot-Et-Garonne,
- Denis PASSERIEUX, vice-président pour le département des Landes

Jean-Michel SEJOURNE, vice-président d'honneur pour le département de la Dordogne a fait part de son souhait de ne plus être candidat.

Pierre CABROL ne s'est pas exprimé sur le maintien de sa candidature à son propre poste.

**Le Conseil d'Administration suivant est donc élu :**

- Nousone NAMMATHAO, président,
- Bernard GAY président d'honneur,
- Julie MACKELBERT, secrétaire,
- Catherine TAUZIN, trésorière,
- Philippe FAROUDJA-DEVEAUX, vice-président pour le département de la Dordogne
- Stéphanie FOSSEY, vice-président pour du Lot-Et-Garonne
- Jean-Claude Gaillard, vice-président pour le département des Pyrénées Atlantiques
- Denis PASSERIEUX, vice-président pour le département des Landes,
- Victor TERRAZA, vice-président pour le département de la Gironde,

*Les postes de vice-président d'honneur pour le département de la Dordogne et secrétaire adjoint sont vacants.*

Fédération Aquitaine des Maisons  
et Pôles de Santé

L'assemblée générale est levée à 18h.

**Le 18 juin 2016,**

Nousone NAMMATHAO,



Président

Julie MACKELBERT,



Secrétaire